

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 295

présenté par
Mme Laclais

ARTICLE 25

À l'alinéa 33, substituer aux mots :

« ainsi qu' »

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.